

DIPLOME D'ÉTAT

Diplôme d'Etat d'alpinisme - Accompagnateur en moyenne montagne

Concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public

est attribué en application de l'arrêté Ministériel du 19/12/2023

à Monsieur Jean-Baptiste VIOT (Numéro NJS : NJS00368104W)

né le 21/01/1987 à Toulouse (Haute-Garonne)

N° du diplôme DEMMARA240833

Signature du titulaire

Pour la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

et par subdélégation, le directeur du SNMESA



Vincent BOBO